

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 92 (1966)
Heft: 14

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

coordination de tous les organismes existants est indispensable.

3. Pour atteindre les objectifs qui précèdent, l'architecte doit être présent dès la phase initiale dans la conception et l'exécution des grands travaux, en qualité de membre d'une équipe travaillant sur un pied d'égalité, dans un esprit de compréhension mutuelle et de coopération. Il interviendra en proportion de ses compétences tout au long de l'évolution du projet, de l'étude urbanistique à l'achèvement de l'ouvrage.

En tant qu'urbaniste, il sera consulté essentiellement sur :

- la localisation des ouvrages ;
- leur adaptation au site ;
- leur intégration dans le contexte social et économique (trafic, zoning, équipements collectifs, etc.).

En tant qu'architecte, il sera un élément de coordination entre les différents spécialistes et notamment :

- il sera chargé de toutes les questions touchant à l'expression des formes ;
- il prendra en mains les problèmes de construction et de finition des bâtiments ;
- il créera un cadre de travail adapté aux besoins physiologiques et psychologiques de l'homme.

Dans toutes ces activités, il s'attachera toujours aux aspects socio-économiques ainsi qu'à la recherche de l'harmonie et du « mieux-être ».

4. Les participants souhaitent que le secrétaire général de l'UIA donne aux documents issus du IV^e Séminaire d'architecture industrielle la diffusion nécessaire auprès des organisations intergouvernementales et internationales intéressées ainsi qu'aux sections nationales.

Assemblée générale du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment

La quatrième assemblée générale ordinaire du Centre suisse d'études pour la rationalisation du bâtiment a eu lieu à Zurich le 23 juin 1966, sous la présidence de M. J.-P. Vouga, architecte de l'Etat de Vaud (Lausanne).

A propos du programme d'activité pour 1966, le directeur du Centre, M. H. Joss, architecte SIA, constate que l'activité de propagande du Centre va prendre au cours de l'année un grand essor parce qu'une quantité de travaux sont prêts à l'impression. Il s'agit de publications en partie déjà imprimées, comme le cahier « Rationalisation dans le bâtiment », les normes « Coordination modulaire », « Hauteurs d'étages », « Formats de dessins », « Liste systématique des coûts de construction », « Locaux sanitaires de l'habitation », « Série des prestations normalisées » pour le gros œuvre, ou de publications sous presse : « Les calculs électroniques dans la construction » et le « Catalogue des systèmes suisses de construction industrialisée ».

L'étude d'autres problèmes de normalisation est prévue, en particulier sur les « Fenêtres et portes », la « Trame des carrelages », les « Systèmes de couleurs », les « Symboles pour le dessin » ainsi qu'une norme sur les buanderies et leur équipement.

D'autres tâches découlent des missions reçues dans le cadre du programme d'investigation du délégué pour la construction de logements, M. Fritz Berger. Il s'agit de contribuer à l'établissement de critères auxquels devront satisfaire les logements subventionnés et d'établir des directives pour l'emploi de la « Coordination modulaire » dans la construction.

Trois exposés suivirent, agrémentés de films.

M. Ch. Bresch, architecte, parla de « La liste systématique des coûts de construction » et de « La série des prestations normalisées » ; M. A. Frei-Denoth, directeur de l'Awida S.A., expliqua les problèmes de l'interprétation électronique de la série et les programmations

qui en résulteront ; M. A. Tschumi, architecte à Bienne, parla des expériences faites dans le cadre d'un travail en groupe pour la rationalisation de la construction d'écoles.

Les orateurs montrèrent l'importance des possibilités de rationalisation dans le bâtiment et celle de la nécessité d'investigations visant à les détecter, à les définir et à les appliquer.

SOCIÉTÉ SUISSE DES INGÉNIEURS ET DES ARCHITECTES

Assemblée des délégués de la S.I.A.

Communiqué du Secrétariat central

La Société suisse des ingénieurs et des architectes (SIA) a tenu son assemblée des délégués de printemps le 18 juin 1966, sous la présidence de M. André Rivoire, architecte dipl., à Genève.

L'ordre du jour, qui était très chargé, retint les délégués jusque tard dans l'après-midi. Des décisions importantes furent prises dans l'intérêt général des professions techniques, soit la constitution d'une Fondation des registres suisses des ingénieurs, des architectes, des ingénieurs-techniciens, des architectes-techniciens et des techniciens, et la reprise de la *Schweizerische Bauzeitung*, revue polytechnique suisse.

La forme juridique de la fondation va permettre au Registre suisse de s'affirmer avec l'appui de la Confédération et de plusieurs cantons. Il faut espérer que cette institution, qui pendant quinze ans fut un facteur très positif de collaboration entre les professions techniques supérieures, puisse continuer sans trop de difficultés son action féconde malgré la défection de l'Union technique suisse (UTS). L'assemblée des délégués a pris connaissance de la plainte en constatation de droit déposée par l'UTS contre la SIA, en souhaitant qu'un jugement en cette matière troublée des titres dans les professions techniques apporte une clarté qui soit favorable au Registre suisse.

Ces dernières années, les associations techniques universitaires — la Société suisse des ingénieurs et des architectes, l'Association des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale, l'Association amicale des anciens élèves de l'Ecole polytechnique de l'Université de Lausanne, la Fédération des architectes suisses et l'Association suisse des ingénieurs-conseils — se sont rapprochées pour étudier ensemble de quelle façon une collaboration entre les différentes publications des associations pourrait être envisagée. La première étape a été franchie le 18 juin 1966, la SIA étant la dernière des associations à ratifier le rachat de la *Schweizerische Bauzeitung* et la création de la Société anonyme des Editions des associations techniques universitaires. Une participation de la SIA à la Société du *Bulletin technique de la Suisse romande* a également été décidée. Il est heureux que la collaboration entre les associations techniques universitaires devienne de plus en plus étroite, dans l'intérêt général des professions techniques.

ÉCOLE POLYTECHNIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE LAUSANNE

Bibliothèque

Fermeture annuelle

Du lundi 1^{er} août au lundi 29 août 1966.

Pendant cette période, le prêt interurbain est suspendu.

ZÜRICH, Lutherstrasse 14 (près Stauffacherplatz)

Tél. (051) 23 54 26 — Télégr. STSINGENIEUR ZÜRICH

Nouveau tarif à partir du 1^{er} janvier 1966 :

Finance d'inscription : Fr. 10.— (Fr. 20.— pour candidats domiciliés à l'étranger) pour trois mois, y compris l'abonnement à la « Liste des emplois vacants » et la publication dans la « Liste des offres de services ». *Gratuit* pour les membres actifs SIA/GEP/A*E*PL/ASC et UTS domiciliés en Suisse.

Taxe d'entremise :

a) *Pour les emplois en Suisse :* *Gratuit* pour les citoyens suisses et pour les étrangers au bénéfice d'un permis de domicile en Suisse. (7 % du premier salaire mensuel brut pour étrangers soumis au contrôle du travail.)

b) *Pour les emplois à l'étranger :* Selon le pays et selon nos frais effectifs, mais au moins 14 % du premier salaire mensuel brut convenu.

Demandez notre nouvelle « Formule d'offre de services » qui n'est à remplir qu'une fois.

Emplois vacants

Section industrielle

6163. Deux *diplômés ETS en machines*, ayant pratique universelle pour conseiller la clientèle. Lubrifiants. Bonnes connaissances de l'allemand et du français. — Un *diplômé ETS en chimie*, pour conseiller la clientèle (produits pétrochimiques). — Un *diplômé ETS en chimie*, pour études de problèmes de qualité en collaboration avec organisation de recherche. — Trois *diplômés ETS*, si possible spécialisés en chauffage et ventilation, pour conseiller la clientèle. Industrie pétrolière. Entrées à convenir. Société commerciale suisse d'huile minérale.

6165. *Diplômé ETS en électrotechnique ou en machines*, ayant pratique en électromécanique, pour projection indépendante et mise en route d'installations d'essais électromécaniques, instruction du personnel technique. Situation d'avenir en cas de convenance. Entrée à convenir. Entreprise de réputation mondiale. Suisse alémanique.

6167. *Technicien de vente ou commerçant-technicien*, pour l'élaboration d'offres et projets en allemand et en italien. Très bonnes connaissances de l'italien indispensables. Anglais désirable mais pas condition. Domaine : robinetterie et appareils de réglage pour chaudières, raffineries, etc. Entrée tout de suite ou à convenir. Maison de commerce. Région zuricoise.

6169. *Ingénieur en climatisation*, ayant pratique, comme chef d'un groupe d'organisation à Berne. En outre : *diplômé ETS en électrotechnique*, ayant pratique, comme chef de groupe d'organisation pour installations électriques dans des bâtiments commerciaux et industriels, écoles et hôpitaux. Bâle. Situations d'avenir en cas de convenance. Entrées à convenir. Bureau d'ingénieur à Berne avec succursale à Bâle.

6171. *Technicien en ventilation*, ayant pratique universelle dans des installations de ventilation et de climatisation, comme chef de vente du département des appareils. En outre : un *dessinateur en ventilation* (éventuellement dessinateur-mécanicien désireux se spécialiser dans ces branches), pour construction d'installations. Entrées tout de suite ou à convenir. Rive droite du lac de Zurich.

6173. *Ingénieur électricien EPF, EPUL ou ETS*, comme adjoint du chef technique (calculs, développement et surveillance de la production). Avancement en cas de convenance. Age : 25 à 35 ans, maximum 40 ans. Entrée tout de suite ou à convenir. Fabrique aux Grisons.

165. *Technicien ou dessinateur en chauffages*, ayant pratique pour projection et exécution de chauffages centraux, pour bâtiments locatifs et industriels. Entrée tout de suite ou à convenir. Fabrique de chauffages. Bords du lac de Constance.

Section du bâtiment

6256. *Dessinateur en génie civil*, pour l'établissement de plans de béton armé. Entrée à convenir. Bureau d'ingénieur. Genève.

6258. *Diplômé ETS en génie civil*, si possible ayant pratique, pour projection et construction d'installations d'épuration des eaux. Situation d'avenir. Entrée à convenir. Bureau d'ingénieur. Zurich.

6260. *Dessinateur ou dessinatrice en bâtiment*, ayant pratique, pour détails de projets de jardins. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte de jardins. Zurich.

6264. *Dessinateur en bâtiment-surveillant de chantier*, ayant pratique, pour bureau et chantier. Age idéal : 25 ans ou plus. Langue allemande, connaissances de français désirables. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Brigue.

6266. *Dessinateur en bâtiment*, ayant pratique, pour travaux variés à l'Inspection des bâtiments d'une commune bernoise.

6268. *Diplômé ETS en bâtiment*, ou *dessinateur qualifié* ayant quelque pratique, pour plans de grands bâtiments locatifs et industriels. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'architecte. Zurich.

6270. *Diplômé ETS en béton armé*, avec ou sans pratique, en qualité de stagiaire, pour travaux de bureau variés. Connaissances préliminaires du français désirables. Durée du stage : un an à un an et demi. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Paris.

6272. *Ingénieur civil EPF ou EPUL*, pour projection et surveillance de chantier pour autoroutes. Situation d'avenir pour candidat expérimenté. — *Ingénieur civil EPF ou EPUL*, sachant rédiger, comme collaborateur de la Direction pour problèmes spéciaux et personnel. Grand bureau d'ingénieur. — *Surveillant de chantier*, pour tunnel d'autoroute. Jura. — *Dessinateur en génie civil*, pour collaboration à la projection d'autoroutes. — *Dessinateur en béton armé*, pour l'élaboration indépendante de plans de grands bâtiments et du génie civil. Entrées à convenir. Bureau d'ingénieur. Bâle.

6274. *Jeunes dessinateurs en cuisines*, avec ou sans pratique, pour cuisines modernes (éléments). Entrées tout de suite ou à convenir. Entreprise. Zurich.

6276. *Dessinateur en génie civil*, avec ou sans pratique, pour canalisations, épuration des eaux et routes. Entrée tout de suite ou à convenir. Bureau d'ingénieur. Rive gauche du lac de Zurich.

Sont pourvus les numéros, de 1965 : 2, 68, 268 ; de 1966 : 6160, 6250.

Rédaction : D. BONNARD, ingénieur

DOCUMENTATION GÉNÉRALE

(Voir page 7 des annonces)

DOCUMENTATION DU BATIMENT

(Voir page 4 des annonces)

INFORMATIONS DIVERSES

Immeubles locatifs préfabriqués

« En Champ Mogins » à Nyon

(Voir photographie page couverture)

Maître de l'ouvrage : GESTI S.A., Genève
Architectes et ingénieurs : BERIC S.A., Genève
Éléments préfabriqués par IGEKO S.A., Etoy

L'ensemble préfabriqué se compose de deux blocs, respectivement constitués par cinq immeubles de 9 étages et trois immeubles de 8 étages. Ils totalisent 232 logements, la plupart traversant d'est en ouest à l'exception des studios, des appartements de 2 pièces et ceux de 3 1/2 pièces des têtes sud. Les immeubles sont entièrement préfabriqués dès la dalle sur rez : dalles pleines, murs de refend, façades isolantes, escaliers, parois de séparation légères, façades-cadres de revêtement (ces éléments ont été livrés au chantier munis des menuiseries peintes et vitrées) ; gaines techniques et éléments des superstructures, totalisant plus de 5000 éléments.

La construction a été réalisée sur la base d'un projet d'immeubles types offrant une très grande variété d'appartements et d'immeubles.

Les promoteurs du projet entendent offrir aux locataires un logement intégré dans une unité d'habitation. Placé dans un parc remarquable, l'ensemble sera doté d'installations collectives à la fois pratiques et sociales, telles que magasins, écoles, salles communes, ainsi que des terrains équipés selon les différents besoins des enfants et des familles.